

SOCIAL

La Maison de Santé se porte bien !

Un an après son ouverture, la maison médicale pluridisciplinaire de Villeneuve se remplit et attire aux Haras de nouveaux professionnels de santé. De l'espoir pour un territoire touché par la désertification médicale.

Et de cinq ! Un nouveau médecin généraliste a rejoint le mois dernier les praticiens déjà installés dans l'Espace de Santé de la place des Droits de l'Homme. Cécile Drugeon, Lot-et-Garonnaise, a fait le choix de s'implanter à Villeneuve, séduite par le lieu mais aussi par le concept même de maison médicale. « Lorsque j'ai choisi d'ouvrir mon cabinet, j'ai un peu hésité à m'implanter à la campagne, avoue-t-elle. Puis j'ai choisi Villeneuve pour me lancer. Mais je ne le fais pas seule : je m'installe à plusieurs, c'est beaucoup mieux ».

« S'installer à plusieurs », c'est l'un des objectifs et des atouts des maisons médicales. Pour les professionnels, le travail en un même lieu ou en réseau permet une meilleure coordination des soins et de la prise en charge des patients. Il représente aussi l'opportunité de pratiquer dans des lieux modernes, équipés -notamment d'un ascenseur-, un partage de moyens techniques et d'accueil. « S'adosser à des collègues déjà en place est aussi très rassurant ». En témoignent les plaques profession-

nelles sur la façade de l'ancienne écurie totalement restaurée par l'Agglomération, et ce n'est pas terminé puisqu'un interne en fin de parcours est aussi en lisse pour rejoindre l'équipe en place, une fois sa thèse de fin d'études validée.

« Le but final est bien d'inciter de jeunes praticiens à venir exercer sur le territoire, rappelle Patrick Cassany, maire de Villeneuve et président de l'Agglo. Or, que veulent-ils aujourd'hui ? La plupart souhaite travailler en collectif, en réseau, et non plus monter leur cabinet en solo.

L'avenir est, je pense, aux équipes de soins coordonnées. C'est donc à nous de leur proposer ce type de structure ».

Si les métiers évoluent, les pratiques changent. Et l'autre tendance, propre à l'exercice libéral, est de s'installer dans les grandes villes plutôt que dans les départements ruraux. A ce titre, la Maison médicale fait partie des outils pour rendre notre territoire attractif. Le Pôle



Cécile Drugeon, généraliste, vient de s'installer à la Maison de Santé des Haras.

de Santé du Villenuevois, moderne et complet, y contribue aussi.

L'Espace de Santé des Haras accueille aussi 10 infirmiers, une psychomotricienne, une psychologue, une sage-femme, et différentes structures et associations médico-sociales (CLIC et MAIA pour les seniors, AIDES 47, Bulles d'R et l'ANPAA 47).

Pour la prise de rendez-vous chez un médecin : 05 24 84 80 20

Qualité et décroisement

Si la démographie médicale est un sujet d'inquiétude pour les patients, il l'est aussi pour les médecins qui peinent à trouver des jeunes pour prendre leur suite. C'est aussi un sujet majeur de préoccupation pour les élus qui travaillent sur la question depuis 2010. Au terme de l'élaboration d'un Projet de Santé global avec les professionnels du territoire, la création des Maisons de santé a été actée. Elles sont aujourd'hui ouvertes avec 3 maîtres-mots : décroiser, améliorer la qualité de soins, optimiser les moyens. Le défi est bien de permettre à tous les habitants du territoire de disposer d'une offre de soins de qualité, à proximité, et dans des délais courts ou raisonnables.

A l'intérieur,
dossier spécial
commerces



Le patrimoine protégé



AVAP : pour concilier préservation du patrimoine architectural et enjeux environnementaux.

La Communauté d'Agglomération s'engage dans une démarche de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager en élaborant une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). C'est quoi ? Pour qui ? Comment ? Les explications.

► EN BREF...

Numéro spécial environnement

L'agglo prépare ce printemps un numéro spécial consacré à l'« Environnement ». Pour tout savoir sur la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire, le compostage, les bons gestes du tri, le programme de la semaine du développement durable (un composteur à gagner), etc. A l'intérieur, un autocollant « Stop pub ».

Distribution gratuite en boîtes aux lettres mi-mai.

Distribution des sacs jaunes

C'est nouveau ! La distribution aux Villeneuvois des sacs jaunes destinés au tri sélectif s'effectue désormais en mairie, toute l'année. Remise exclusivement sur présentation d'un justificatif de domicile.

Rendez-vous à l'accueil de la Mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Depuis 2004 déjà, le cœur historique de la Bastide est classé en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) : un outil pour assurer la protection du patrimoine de Villeneuve et du paysage urbain, comme les maisons à pans de bois, le petit patrimoine architectural et certains immeubles.

Aujourd'hui, la loi oblige les collectivités à transformer leur ZPPAUP en AVAP afin notamment d'y inclure les préconisations du Grenelle de l'Environnement, en intégrant les objectifs de renouvellement urbain et de développement durable.

• **Qu'est ce qu'une AVAP ?** C'est un document d'urbanisme qui définit des règles pour la protection du patrimoine bâti et paysager. Il détermine sur un périmètre donné les prescriptions portant sur l'aspect architectural, les matériaux, la rénovation des façades, les constructions neuves, les coloris, les plantations...

• **Pour qui ?** L'AVAP s'adresse à l'ensemble de la population, particuliers et professionnels, qui seront amenés à effectuer des travaux sur leurs immeubles.

• **Quelles sont les communes concernées ?** Pour l'instant, Villeneuve-sur-lot, Casse-neuil et Pujols. Dans les autres communes,

le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) permettra de définir des prescriptions patrimoniales dans certains secteurs identifiés.

• **C'est pour quand ?** L'élaboration de l'AVAP va durer environ 2 ans, en parallèle de l'élaboration du PLUi. Elle se fera en 4 phases : diagnostic, définition d'orientations générales, finalisation du dossier réglementaire avant la validation administrative. Son adoption est prévue au printemps 2018.

• **A quel moment la population est associée à l'AVAP ?** Une concertation avec la population est organisée tout au long de la procédure avec réunions publiques, expositions, ballades pédagogiques... Une première réunion publique aura lieu le **mardi 28 juin à 18h** à la salle des Mariages de la mairie de Villeneuve.

Des remarques ? Des questions ?

Pôle Urbanisme et Habitat

Place des droits de l'Homme

05 53 49 66 80

avap@grand-villeneuvois.fr
www.grand-villeneuvois.fr
(rubrique urbanisme > AVAP)

GESTION

“ Une ligne de conduite assumée ”

Chaque année, l'exercice de l'élaboration du budget communal jongle avec de nouvelles contraintes. Poursuivre les efforts avec toujours moins d'argent de l'Etat pour maintenir les services aux habitants, c'est pourtant l'engagement réitéré de l'équipe de Villeneuve. Rencontre avec le maire, Patrick Cassany.

Que faut-il retenir du budget 2016 ?

Tout d'abord, les taux d'impôts communaux ne sont pas augmentés. C'est un engagement que nous avons pris et que nous tenons ! Nous le tenons malgré un contexte où les ressources des collectivités locales baissent fortement.

Nous compensons la baisse des dotations de l'Etat en faisant des économies sur le fonctionnement, et en maîtrisant la masse salariale. Les investissements, pour leur part, sont orientés vers la voirie et les équipements de proximité.

Alors sur quoi porteront les économies ?

Principalement sur le fonctionnement : la maîtrise de la masse salariale est indispensable, elle a déjà été engagée. Elle se poursuivra en ne remplaçant pas tous les départs en retraite.

Malgré la diminution des ressources des communes, nous devons bien sûr assurer un service public de proximité de qualité et donc, pour cela, repenser nos modes de fonctionnement et d'organisation. La mutualisation des moyens et des services entre la Ville et l'Agglomération est une piste sur laquelle nous nous sommes engagés.

Nous devons faire aussi bien avec moins ! C'est un challenge important pour l'administration municipale. Nous avons déjà commencé à le relever avec de l'imagination, de la formation et une capacité



“ La **stabilité fiscale** à Villeneuve est un engagement réitéré auquel je ne compte pas déroger ”

d'adaptation. Par exemple, en intégrant un groupement d'achat pour la fourniture d'énergie, ce qui nous a permis de faire des économies importantes, ou en utilisant des moutons pour tondre certains terrains, ce qui permet aux agents de faire autre chose, d'économiser du carburant et du matériel.

Cela signe-t-il la fin des investissements ?

Absolument pas. Nous avons défini un Programme Pluriannuel des Investissements jusqu'en 2020 de façon à anticiper, à fixer un cap, une ligne.

En 2016 et 2017, nous contiendrons les investissements, de façon à retrouver dès 2018 des marges de manœuvre plus adaptées aux besoins de la ville.

Nous ménageons néanmoins dans le budget 2016 de quoi nous permettre de faire des aménagements de voirie pour **1,4 M€**, des travaux dans les écoles et les équipements sportifs pour répondre aux besoins de proximité des Villeneuvois.

Gestion de l'eau

Transfert de compétence



Au 1^{er} janvier 2017, Villeneuve-sur-Lot transférera sa compétence en matière de fourniture d'eau potable au syndicat départemental EAU47. Des avantages, notamment tarifaires, sont attendus.

Dans le centre-ville de Villeneuve, l'exploitation et la gestion de l'eau potable sont confiées à Véolia par délégation de service public. Le contrat s'achève fin 2017. Pour la Ville, deux options : soit renouveler ce contrat, soit créer une régie communale pour exercer elle-même ce service. Or, de récentes dispositions réglementaires (Loi NOTRe) obligent les communes à transférer cette compétence à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale d'ici 2020. Anticipant cette date butoir, la Ville a décidé de confier cette compétence à EAU47 (qui regroupe 200 communes et qui fournit déjà tout Villeneuve, hors centre-ville). La mairie entend ainsi obtenir plusieurs avantages : une baisse du prix de l'eau et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable par des aménagements que le syndicat s'engage à faire, tout en associant les élus Villeneuvois. Par ailleurs, elle confiera au syndicat, s'appuyant sur son expertise, la tâche de chiffrer la poursuite d'une délégation de service public et d'étudier la faisabilité d'exploitation directe en régie.

Numérique à l'école : ça continue !

Parce que la réussite éducative est une priorité, la municipalité poursuit l'équipement des écoles en outils numériques, aussi bien en élémentaire qu'en maternelle. L'objectif premier est bien d'aider les enfants à apprendre autrement. 100 000€ d'investissements sur trois ans ont été inscrits au budget.

Le goût et le choix

Ils ont choisi Villeneuve pour y créer leur commerce
D'autres ont choisi de se déplacer pour gagner en visibilité. Tous ont reçu
faire leurs preuves et rendre le goût du centre-ville

COMMERCE

Nouvelles tendances

Depuis le début de l'année, dix nouveaux commerces se sont installés à Villeneuve. Après l'ouverture de boutiques franchisées en 2015, la tendance est aux indépendants. Un vent de fraîcheur souffle sur la Bastide.

Son crédo : c'est le partage et la bonne humeur. A 38 ans, David Bessou est néo-villeneuvois mais s'emploie à prendre ses marques dans la Bastide. Après une formation et un parcours atypiques, celui qui a longtemps évolué dans la création et la gestion d'entreprise vient de franchir le cap. En ouvrant place Lafayette La Fabrik, il entend conjuguer bonne ambiance et passion du contact. Déjà, des concerts cosy jazz y sont programmés et des soirées musicales en projet pour les week-end, agrémentées d'assiettes de tapas ou bruschettas...



David Bessou - La Fabrik



Jean-Pierre Canal - Cosmi Beauty

Entrepreneurs dans l'âme

Non loin de là, de l'autre côté de la place, Jean-Pierre Canal vient aussi d'ouvrir son commerce « Cosmi Beauty ». Le concept est clair : cosmétique bio et maquillage français, le tout à petits prix. Si ce Villeneuvois d'origine est loin d'être un novice en matière de commerce, c'est pourtant sur un nouveau créneau qu'il se lance. « C'est un pari, mais je pense qu'il y a ici une clientèle pour ce type de produits. Nous devrions même élargir prochainement à de la lingerie... », confie cet entrepreneur dans l'âme.

Et en matière de nouveau créneau, que dire de Julie et Yuki Sato qui viennent d'ouvrir le premier restaurant japonais de Villeneuve ? Là encore atypisme pour ce couple de Villeneuvoise/nippon qui entend combiner sa passion pour

un pays et son expérience en restauration. « L'idée est d'offrir un nouveau regard sur cette cuisine qui ne se limite pas à des sushis », explique Julie, la cuisinière

du duo. Sous le signe de la tradition, apprise au pays du Soleil Levant, ils ont ouvert le « Yuki Bento » place du 4 septembre.

Le goût du centre-ville

Toujours dans la tradition « maison », mais dans un esprit « bonne franquette », Monique Louis et Hassan Boulechia ont ouvert La Zagoura, un petit restaurant à l'angle de la rue des Cieutat et de la rue du Collège. « L'ambiance ici est chaleureuse, sans prétention... et sans alcool » précise Monique, qui officie en cuisine et en salle. Laquelle voit d'un bon œil, l'arrivée de nouveaux voisins : un salon de coiffure



Sébastien Cossigny - La galerie d'Olt

et un dépôt-vente de matériel électronique...

Autre esprit et autre destin sur le parvis de sainte-Catherine où Elodie Prairé, 35 ans, vient d'inaugurer La Botte Bleue, magasin de chaussures pour enfants. « J'ai déjà une boutique à Agen mais une partie de ma clientèle venait du grand Villeneuvois. J'ai donc franchi le pas et choisi de me rapprocher d'elle », glisse-t-elle dans un sourire.

Face à la tour de Paris, sur le boulevard Palissy, c'est une étrange association qui vient aussi de naître : la galerie marchande d'Olt, qui regroupe pour l'heure derrière une façade rouge, une agence immobilière et, d'ici 15 jours, un bistrot chic « Le Quatre ». A l'initiative, l'entrepreneur passionné Sébastien Cossigny,

35 ans qui, lui non plus, n'en est pas à son coup d'essai réussi dans la Bastide.

C'est donc la mixité des projets, et cet équilibre entre magasins franchisés aux marques reconnues et petits nouveaux qui tentent de faire leur place, qui marque Villeneuve aujourd'hui. « Offrir aux Villeneuvois cette diversité, c'est leur redonner le goût des joies du centre-ville. Nous, on y croit ! ».



Elodie Prairé - La Botte Bleue

d'entreprendre

ou développer leur entreprise.
u un très bon accueil et n'attendent qu'une chose :
aux Villeneuvois. Rencontre.

MARCHÉ DU MARDI

“On est séduits”

La décision n'était pas facile à prendre mais pour les commerçants du marché du mardi, c'était vital : rompre avec les habitudes centenaires et déplacer l'emblématique marché du mardi, il s'agissait d'une question de survie. Ils l'ont fait, sans regret !

Certains Villeneuvois ont été surpris, d'autres sont venus faire les curieux : en tout état de cause, malgré un soleil timide, il y avait du monde sur le parking de la Libération pour saluer le déménagement du marché du mardi. Depuis un mois déjà, les commerçants non sédentaires ont en effet choisi de quitter l'historique emplacement place Lafayette pour s'installer devant la Tour de Paris. « C'était ça, ou arrêter purement et simplement le marché », rappelle Serge Pineau le représentant des commerçants producteurs. « Mis à part les habitués, qui se faisaient plus rares en hiver, il n'y avait pas de renouveau. Certes, le cadre était beau, mais nous manquions cruellement de cette visibilité nécessaire pour rendre un marché vivant ».

Dès le premier jour, et après quelques ajustements nécessaires, les producteurs ont noté la différence. « J'ai compté une bonne vingtaine de nouveaux clients », raconte l'un.

« Beaucoup de nouveaux visages et de nouveaux acheteurs », confirme la fromagère. Parmi eux, Pierre et Marielle, des barquettes de fraises dans les mains. « En passant en voiture, on a vu le marché, alors forcément, on s'est arrêtés ! Il y a du choix, et ça donne envie. On est séduits ! ». Du choix, mais aussi de la diversité, puisque l'autre nouveauté c'est que la foire textile -qui se tenait deux fois par mois- devient marché hebdomadaire et étoffe l'offre commerciale avec une vingtaine d'exposants. « C'est une bonne chose, pour nous, mais aussi pour le centre-ville, note l'un d'entre eux. En attirant acheteurs et promeneurs, notre marché étendu drainera à nouveau les gens dans les rues de la Bastide. C'est notre intérêt à tous ».



“Notre marché, c'est une surface commerciale de 600 m² à ciel ouvert, avec que du bon, que du frais, produit localement. Qui dit mieux ?”

Trois marchés par semaine !

- **Mardi de 7h à 13h** : marché traditionnel, place de la Libération et marché textile boulevard Palissy
- **Mercredi de 7h à 13h** : marché bio sous la halle de la rive gauche, place d'Aquitaine
- **Samedi de 7h à 13h** : marché traditionnel, place Lafayette (fruits et légumes), halle Lakanal (produits alimentaires), parvis Ste-Catherine et rue Jean-Jacques Rousseau (textiles)

➤ QU'ON SE LE DISE...

• Rue du Collège : bientôt prête !

D'ici quelques jours, la rue du Collège qui a entamé sa métamorphose fin mars, sera rouverte. Voie de choix pour accéder au cœur de la Bastide et à la place Lafayette, elle a été élargie, embellie et sécurisée pour les piétons. Avec le traitement en pavés clairs du parvis de la Maison de la Mobilité, elle n'a déjà plus rien à voir avec ce petit axe enserré que certains n'osaient emprunter en voiture. 194 300 € y ont été consacrés.



Mi-avril : pose des pavés

• Fleurissons notre ville !

Pour la 2^e année consécutive, la Ville invite les Villeneuvois à participer au concours communal des maisons, balcons et commerces fleuris. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 27 mai 2016**. Trois catégories ont été définies : les balcons et jardinières ; les jardins de moins de 500 m² et ceux de 500 m² et plus. Début juin, un jury se rendra chez chacun des participants afin de découvrir les réalisations.
Rens : 05 53 47 53 45, bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la Ville.



Fête des Enfants !

Le **samedi 4 juin**, la Ville invite tous les petits villeneuvois de 3 à 11 ans à la Fête des Enfants sur le site de Rogé. Cette année encore, de 14h30 à 18h, tout un tas d'activités gratuites pour passer un après-midi inoubliable ! Goûter offert et navettes gratuites depuis la Poste et le parc expo.

Le tri à la cantine



Des tables de tri ont été installées le mois dernier dans les réfectoires des écoles Luflade et Courbiac. Depuis le début de cette expérimentation, qui enthousiasme les enfants, 80% des déchets partent au compostage, 19% dans les sacs noirs, 1% dans les sacs jaunes. Auparavant, sans tri, tout finissait dans les sacs poubelle noirs...

Des ados très actifs



Peinture à l'école Descartes.

Lors des dernières vacances, 18 ados de 14 à 17 ans ont accepté de troquer grasses matinées contre bons et loyaux services au profit de la Ville. Jardinage, entretien, nettoyage, mais aussi cours d'informatique aux seniors, tri de BD à la bibliothèque, et découverte d'activités sportives et culturelles... la quinzaine a été intense. Les sessions d'Été Jeunes pour juillet/août se préparent. Inscriptions avant le 28 mai au BIJ 05 53 40 49 11.

ÉVÉNEMENT

Appel aux talents !

Vous dansez ? Vous chantez ? Participez au concours Ma Ville a du Talent à Villeneuve-sur-Lot. C'est ouvert à tous, sans limite d'âge... Lancez-vous ! Inscriptions possibles jusqu'à la fin du mois.

Il se veut le premier concours intervilles de talents en France dans deux catégories : la danse et le chant. Villeneuve-sur-Lot, à l'instar de 15 communes de France, s'associe au projet et organise une étape de cet événement festif et gratuit. A l'origine du projet, Théo Phan, animateur, acteur et chroniqueur télé : « L'idée première est de créer du lien culturel et humain. Nous ouvrons la porte à tous ceux qui ont des aptitudes artistiques à partager, explique-t-il. Une occasion pour de nouveaux talents de faire leur première scène et, peut-être, le début d'une belle carrière... ». Après les étapes de sélection, le grand show sur place et la finale à Paris, enregistrement d'un single pour le gagnant en chant et masterclass offerte pour la danse.

Les étapes :

Inscription gratuite avec votre lien vidéo obligatoire sur www.mavilleadutalent.com **avant le 31 mai à minuit** : remplissez le formulaire en ligne OU envoyez un lien vidéo de votre talent (ou fichier mp3 pour vous écouter chanter) avec photo et coordonnées à : casting@mavilleadutalent.com

• **Castings** : si votre candidature est retenue, vous serez invité(e) le **samedi 4 juin** aux auditions à huis clos (casting fermé au public sauf aux parents accompagnant un enfant mineur). Le lieu du casting ne sera dévoilé qu'aux candidats invités.

Ma Ville
A DU TALENT



Théo Phan, animateur-acteur-chanteur est à l'origine du projet de ce concours qu'il animera dans 15 autres villes de l'hexagone, avec le soutien de Gifi.

• **Grand Show** : si le jury vous choisit parmi les meilleurs Talents Villeneuvois, vous vous produirez sur scène en public le **samedi 25 juin** sur la scène du Stelsia. En 2^e partie de soirée, concert pop de Théo Phan. Le vainqueur représentera la Ville en fin d'année à Paris pour la finale.

Pour obtenir vos places à ce grand show gratuit, invitation à retirer auprès du magasin Gifi à Villeneuve. Cette invitation vous révèle un code promo à activer sur www.mavilleadutalent.com pour imprimer vos billets.

PRÉVENTION

Dangers d'internet... pour les parents

Après la sensibilisation des collégiens et lycéens aux dangers d'internet, le Bureau Information Jeunesse organise une rencontre avec les parents le 6 juin prochain.

« **I**l y a urgence ! ». Ce cri, lancé par le Bureau d'Information Jeunesse de Villeneuve, intervient après un diagnostic réalisé dans les établissements scolaires à l'issue de nombreuses interventions sur les dangers d'Internet. « Une majorité d'enfants de 6^e ont accès à des contenus inappropriés, sans contrôle parental, de jour comme de nuit », confirme Jean-Luc Bougès, l'un des animateurs. Dans le

cadre du Mois de la Parentalité, le BIJ invite donc les parents à une rencontre pour sensibiliser et aider les familles à utiliser ces supports plutôt qu'à les subir.

Le **lundi 6 juin**, à partir de 18h15, débat-conférence et table ronde seront organisés sur ce sujet à la Maison de la Vie Associative, suivis d'un débat.

Inscription obligatoire au Bureau Information Jeunesse : 05 53 40 49 11.

Keskili fait pousser les belles histoires dans les jardins d'enfants.

Culture

► EN BREF...

RENDEZ-VOUS

keskili se met au vert...



Ça vous dit une promenade bucolique en famille dans des jardins imaginaires ? Jardins de livres, livres au jardin... Rendez-vous le samedi 21 mai au Centre culturel pour les tout-petits et leurs familles !

« Dans ma main, il y a un jardin. Dans ce jardin, il y a... ». Pour la 9^e édition, Keskili -le rendez-vous des bébés lecteurs et des livres- se pare de vert, de fleurs et de petites bêtes... Imaginez : un jardinier-conteur vous accompagne et pousse le portillon de jardins féériques pour mettre en mots et en sons un monde riche en couleurs, en sensations et en émotions.

Un jardin réserve toujours de nombreuses surprises... alors que dire d'un jardin Keskili ? Dès le début de la promenade, vous découvrirez un parterre de tableaux et des brouettes d'illustrations. Poursuivez votre marche, et vous voilà dans un jardin tactile tout en tissus et en douceur !

Livres à foison

Quand vous aurez bien exploré ces jardins-livres, leurs coins et leurs mystères, vous aurez plaisir à assister, aux détours d'une allée, à un spectacle-surprise qu'une conteuse a cultivé spécialement pour vous ! Enfin, une fois la promenade terminée (comptez environ 1 heure), vous pourrez vous mettre au vert dans le hall du Centre culturel et à la Bib, pour des moments de détente et de découvertes.

Attardez-vous à la buvette pour déguster gâteaux et jus de fruits bio, et à l'Espace des libraires où seront présentes la librairie spécialisée jeunesse agenaise Dans ma librairie et la librairie villeneuvoise Livresse.

Peut-être aimerez-vous également paresser dans les petits salons de lecture de Keskili ? Si tel est le cas, des livres à foison

attendent d'être ouverts, partagés et savourés en famille... Attention : la Compagnie des Liseurs est en embuscade, prête à murmurer au creux de votre oreille une petite histoire verdoyante, si cela vous tente bien sûr...

Le 9^e rendez-vous des livres et des tout-petits

keskili

19, 20 et 21 mai 2016



Centre culturel - Entrée gratuite

VILLENEUVE-SUR-LOT

Petites oreilles... et grands yeux

Enfin, deux expositions très inattendues ne manqueront pas de vous attendrir : celle de photos proposée par l'association Cercle photo de Villeneuve-sur-Lot, et la restitution des créations produites par une classe de l'école maternelle Saint-Exupéry accompagnée par les plasticiens Sarah Gautier et Émilien Chatelain.

Pour bien profiter de ces instants en famille, n'oubliez pas

de réserver votre promenade auprès de la Bib à partir du 3 mai au 05 53 40 49 02 !

• Horaires d'ouverture

Samedi 21 mai : 9h-19h en continu

Les jeudi 19 et vendredi 20 mai sont réservés à l'accueil des structures Petite Enfance et des maternelles de Villeneuve.

A noter : samedi 21 mai, la Bib s'habille en Keskili ! À cette occasion, les services habituels ne pourront être rendus (ni prêt, ni consultation sur place).

• Renseignements et réservations

Bibliothèque municipale : 05 53 40 49 02
<http://labibvilleneuve.fr/>

Nuit des musées : 21 mai



Le musée de Gajac revient enchanté une nuit de mai... De 19h à minuit, profitez de cette manifestation conviviale pour redécouvrir, de manière insolite, les richesses des collections permanentes et l'expo du photographe Denis Brihat en cours. La soirée sera ponctuée d'intermèdes musicaux proposés par deux chanteurs lyriques. Entrée libre et gratuite.

Rens : musée, 05 53 40 48 00

Fête de la musique



Les musiciens professionnels ou amateurs qui souhaitent se produire à Villeneuve le 21 juin ont encore jusqu'au 15 mai pour se faire connaître et préciser leurs besoins (emplacements, alimentation électrique, etc.).

Plus d'infos : 05 53 40 06 55 - action.culturelle.tgl@mairie-villeneuvesurlot.fr

Aux arts, Citoyens !

FESTIVAL AUX ARTS CITOYENS!

Le mois prochain, le Festival « Aux Arts Citoyens » fait la part belle à l'audace, la découverte. Du 4 au 12 juin, de nombreux rendez vous permettront de découvrir des projets en partage réunissant professionnels et jeunes villeneuvois, des performances d'artistes hors normes. Deux points forts : le 4 juin, la journée sur le parvis et dans le musée, les 11 et 12 Juin, le « village de Brouillette », place de la République.



L'UNICEF vient de renouveler à la mairie de Villeneuve son titre de Ville Amie des Enfants. La charte et la convention d'objectifs ont été signées par Marie-Françoise Béghin, 1^{ère} adjointe en charge de la Jeunesse et Marie-José de Caqueray, représentante départementale de l'UNICEF, en présence de Ghislaine Claudel-Dourneau, conseillère municipale à la Réussite Éducative. A leurs côtés, des enfants de l'accueil de loisirs Descartes. Détentrice de ce label depuis 2005, Villeneuve est la 1^{ère} ville du 47 à en avoir signé la charte.

Expression de la majorité

Réduire les dépenses, pas les actions !

La baisse des dotations de l'Etat a mis à mal les équilibres financiers de toutes les collectivités locales. A Villeneuve, nous sommes bien sûr aussi concernés, et nous avons engagé depuis deux ans un travail en profondeur pour maîtriser les dépenses publiques.

Face à une opposition incapable de formuler la moindre proposition en séance publique ou même par courrier, nous avons travaillé sérieusement pour proposer un projet de budget pour 2016. Dans un contexte où nos ressources baissent, il prévoit de poursuivre une politique d'économie sur le fonctionnement et de maîtrise de la masse salariale.

Respectueux de nos engagements, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts communaux.

Nous avons présenté un Programme Pluriannuel d'Investissements de façon à fixer une perspective jusqu'en 2020. En 2016 et 2017, nous privilégions les investissements de proximité. L'objectif est de retrouver dès 2018 des marges de manœuvres permettant de répondre aux besoins de Villeneuve.

En 2016, l'essentiel des crédits est affecté à la voirie, aux bâtiments, aux écoles, aux installations sportives et culturelles, et aux travaux d'économie d'énergie. La valorisation de la Bastide bénéficie de programmes d'actions et nous ne relâchons pas nos efforts.

Face à une opposition qui a démontré qu'elle n'avait pas la moindre idée, nous nous creusons la tête au lieu de creuser la dette.

La majorité municipale

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Comment en pleins débats budgétaires détourner l'attention des Villeneuvois du désastre financier traversé ? En créant un Service Public Animalier.

Nous connaissons les oies du Capitole. Aujourd'hui à Villeneuve, après les poules dans nos jardins, il y a les moutons dans les parcs en guise de tondeuses ! Ecolo et économique nous dit-on. Mais les employés qui accomplissaient ces tâches, eux, sont passés à la trappe. Piètre intermède.

Les citoyens-contribuables villeneuvois peuvent être rassurés. L'avenir de la ville est en de bonnes mains. La situation financière est « maîtrisée », « contenue ».

A Villeneuve, la majorité se flatte de ne pas augmenter les impôts mais à la CAGV, les taxes ménagères augmenteront de 9 %.

N'est-ce pas la même personne qui préside aux destinées des 2 entités territoriales ?

Où est la cohérence, où est la vérité, où est le courage politique ?

La majorité socialiste, aux manettes, nous avait dit « on fera mieux ou aussi bien, avec moins » ; la réalité est qu'elle fait moins en nous taxant plus.

Mais revenons à nos moutons. Souhaitons leur de ne pas, comme ceux de Panurge, se jeter dans « lot » (nouvelle orthographe de « l'eau ») et de s'y noyer et nous avec.

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

La mauvaise gestion est-elle l'apanage des socialistes ?

M. Cassany n'a eu de cesse, lors des campagnes municipales et départementales de dénoncer la prétendue mauvaise gestion du Front National si ce parti arrivait aux responsabilités.

Force est de constater que l'incompétence est du côté des élus socialistes. En effet, que ce soit au conseil départemental, dont M. Cassany est 1^{er} vice président, à la communauté d'agglomération dont il est président, ou bien à Villeneuve sur Lot dont il est le premier magistrat, la situation financière de ces trois collectivités est plus qu'exsangue et alarmante. Les socialistes aux affaires naviguent à vue, or, gouverner c'est prévoir.

Nous ne reviendrons pas ici sur le résultat de l'audit concernant les finances de Poitou-Charentes, qui se révèlent catastrophiques. A cause de la fusion avec l'Aquitaine, les contribuables Villeneuvois vont participer à la réparation des pots cassés par la socialiste M^{me} Royal.

Nous ne reviendrons pas non plus sur la présidence de M. Hollande dont tout le monde connaît et subit la politique désastreuse de cette incurie socialiste et ce, à tous les niveaux.

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Un débat d'orientations budgétaires pour rien

Contraints et forcés, le maire et ses services ont exposé les grandes orientations du budget lors du débat d'orientations budgétaires et du vote au moment des deux derniers conseils municipaux. Les réponses à nos interrogations sont demeurées laconiques et fort du satisfecit qui ne trompera personne, le maire sauve des grandes eaux une commune exsangue financièrement... Hardi !

L'opposition républicaine n'a pas manqué, lors de ses interventions, d'annoncer au maire que des propositions seraient faites pour un redressement allant dans le sens de perspectives budgétaires et financières dignes de ce nom. Certes, les dotations de l'Etat baissent, mais qu'attend M. le Maire pour se rendre à Paris et y rencontrer ses amis du gouvernement ? Que fait-on de l'autonomie financière des collectivités locales ? Nous l'affirmons depuis de trop longs mois : les finances publiques ne s'improvisent pas et les ratios budgétaires malgré leur sempiternelle interprétation erronée prouvent encore que notre commune est bien malade...

Lors du dernier conseil municipal, le maire gloussait de recevoir nos propositions : son impatience en la matière démontre que son équipe est à cours d'idées.

*Groupe d'opposition
Les Républicains*